

20

10

# **Actualités PsyEN**



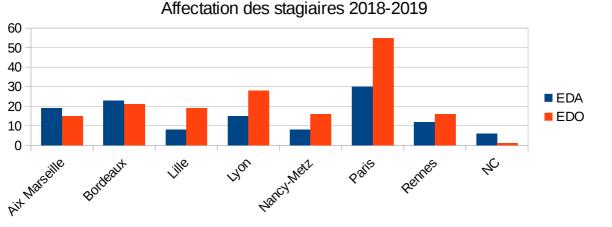
### Juillet 2018

Une question, un souci...n'hésitez pas à nous contacter par mail

### psven.reims@fsu.fr

### Affectation des stagiaires concours PsyEN 2018

Depuis fin juin, les lauréats du concours psyEN 2018 sont affectés en centre de formation spécialisée. Il existe actuellement 7 lieux de formation, dont 2 sur paris.



# Colloque des psychologues de la FSU



5 syndicats de psychologues, tous sous la bannière de la FSU et représentants des champs d'exercice différents (Pénitentiaire, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Pôle Emploi et Éducation nationale) se sont retrouvés les 28 et 29 juin au lycée Diderot Paris 19ème pour le 6ème colloque des psychologues de la FSU. Le thème de cette année était : « Être psychologue dans un monde «d'experts» : quels enjeux pour le métier, la société et le sujet ? »

### Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été.





#### Actualités académie de Reims

<u>2 juillet : Groupe de travail « affectation provisoire »</u>. 4 collègues EDO ont demandé une révision d'affectation et seront donc affectés à titre provisoire l'an prochain sur le poste demandé. Aucun EDA n'a formulé de demande d'affectation provisoire.

<u>6 juillet : CAPA « classe exceptionnelle » :</u> étaient présents pour l'administration le SGA de la DRH, le chef de la DPE, la chef de la DPE3, la gestionnaire de la DPE3, la CSAIO et pour les personnels : Laurence Robert et Sophie Verdier pour la FSU et Denis Hamel et Isabelle Viellard pour le SGEN-CFDT.

#### Concernant le tableau d'avancement, prenant effet au 1er septembre 2018 :

**Vivier 1 :** 34 dossiers ont été étudiés, 14 recevables (11 EDA/ 3 EDO) étaient recevables (Rappel précédente campagne : 39 dossiers pour 15 recevables). 4 promotions ont été données (2 EDO et 2 EDA).

Vivier 2: 1 promotion (1 EDO)

Promotion à l'échelon spécial : 3 collègues étaient promouvables, un a été promu (EDO).

**Spécial détachés :** pour information, 3 collègues détachés des Ardennes ont été promus par le corps des PE (1 en 2017 et 2 en 2018). Pensez à transmettre vos avis de promotion au rectorat.

Concernant la situation des Postes vacants des EDA, la DRH a répondu que cette embauche ne pouvait constituer une solution pérenne à terme. La FSU sera reçue en audience le 13 juillet à ce sujet.

Concernant la reconduction des contrats pour les psyEN EDO non titulaires du M2 mais en cours d'accès au titre (via la VAE ou la préparation d'un M2) demandée par la FSU, l'administration nous a informé de la tenue d'une réunion le jour même (DPE et CSAIO) pour étudier de façon individuelle la situation des 5 collègues concernées et faire remonter des propositions à la rectrice.

## Syndiquez-vous, ne restez pas isolé.e